



## OFFRE D'EMPLOI

### POMPIER À TEMPS PARTIEL SUR APPEL

Situé en Montérégie avec plus de 6 000 résidents, le service de Protection et Secours civil de la Ville de Saint-Césaire offre divers services tels que le combat des incendies, les premiers répondants, le sauvetage technique, la désincarcération, la gestion des hydrocarbures et estacades et la sécurité civile. Le Service se démarque par les services de sauvetage offerts à travers la Montérégie.

Vous possédez les qualités suivantes : dynamique, d'excellentes capacités physiques, aptitudes à travailler en équipe, sens des responsabilités, faisant preuve d'éthique professionnelle et rapidité d'apprentissage? **Joignez-vous à notre équipe ! Si vous n'avez pas la formation, le service offre un programme afin de vous former tout en travaillant. Emploi stimulant et gratifiant !**

#### **DESCRIPTION DE L'EMPLOI :**

Sous l'autorité du Directeur du Service et de ses officiers, le pompier est appelé à intervenir lors des situations d'urgence sur notre territoire et auprès des villes avoisinantes pour l'entraide intermunicipale.

#### **PRINCIPALES FONCTIONS :**

- Exécuter des activités de lutte contre les incendies et de mesures d'urgence;
- Répondre aux appels d'urgence médicaux (Premier Répondant);
- Exécuter des opérations de sauvetage et de secours d'urgence;
- Entretenir les véhicules, les équipements, les biens et les installations;
- Participer aux activités relatives au programme régional sur la sensibilisation et l'éducation au public en matière de prévention incendie;
- Participer aux pratiques et entraînements du Service.

#### **EXIGENCES DE L'EMPLOI :**

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'attestation ou l'équivalent;
- Être titulaire d'un certificat de formation « Pompier I » ou du diplôme d'études professionnelles (DEP), (un atout);
- Possibilité de suivre la formation tout en étant pompier, le coût de la formation est défrayé par le service incendie;
- Être en bonne condition physique et être disposé à se soumettre à un examen médical avec succès;
- Détenir un permis de conduire valide et s'engager à acquérir la classe 4A dans un délai d'au plus 6 mois;
- Avoir une bonne capacité de résistance au stress;
- Avoir ou s'engager à établir son domicile à l'intérieur de huit (8) km de la caserne incendie sur le territoire de la Ville de Saint-Césaire.

#### **CONDITIONS RELIÉES À L'EMPLOI :**

Le salaire est établi selon la politique salariale en vigueur du Service incendie. Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature en produisant une lettre d'intention et un curriculum vitae avec la mention «Concours pompier temps partiel 2022» au plus tard le **22 avril 2022 à 16 h 00**:

À l'attention de M. Etienne Chassé (Directeur du service de Protection et Secours civil)

Courriel : [incendie@ville.saint-cesaire.qc.ca](mailto:incendie@ville.saint-cesaire.qc.ca) ou

1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire (Québec), J0L 1T0

Nous souscrivons au principe d'équité salariale en emploi et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques. Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, **mais nous communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**